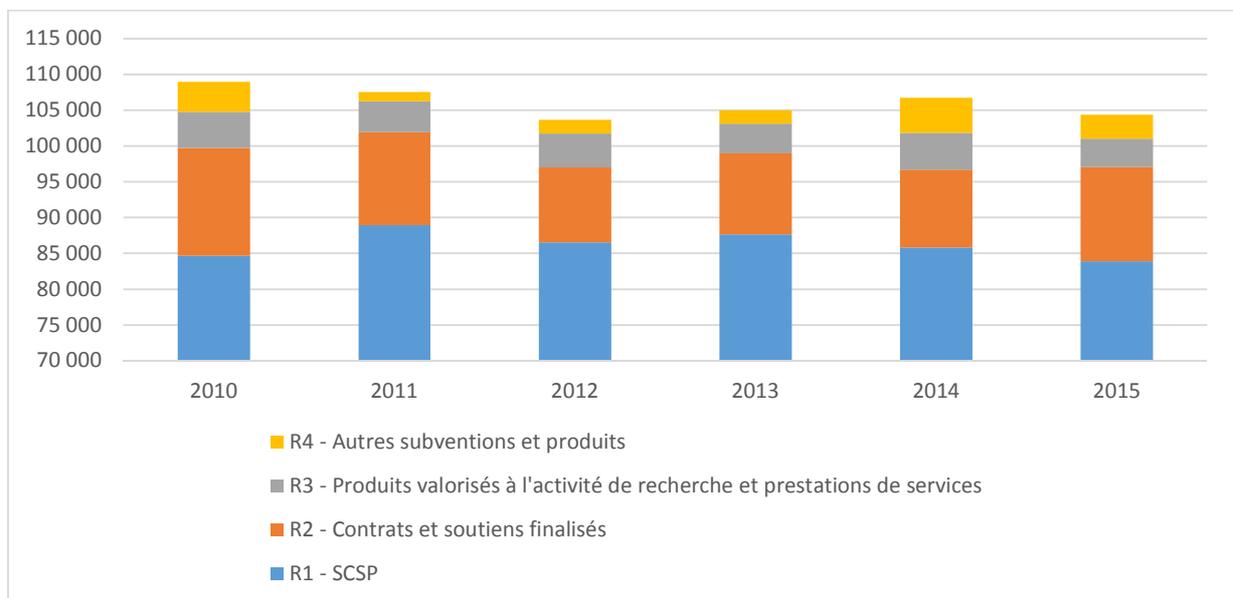


## Déclaration des représentants du personnel lors du vote sur l'exécution du budget 2015 par le conseil d'administration de l'IFSTTAR du 25 février 2016

Sans remettre en cause la sincérité de l'exercice comptable, les représentants du personnel voteront contre le rapport de l'ordonnateur, car il acte une baisse devenue récurrente de nos ressources. Cette baisse s'accompagne d'une diminution sévère des effectifs permanents qui baissent depuis 2013 de 30 à 35 Equivalents Temps Pleins par an.

Sur le point suivant de l'ordre du jour, les représentants du personnel voteront contre ce budget rectificatif qui entérine une nouvelle diminution de la Subvention pour Charge de Service Public. La Subvention pour Charge de Service Public est en effet réduite de 368 746 €, ce qui la porte à 84 453 696 €. L'expérience nous montre que ce premier coup de rabot sera suivi d'un second, qui interviendra en juin.

Nous souhaitons donc, une fois encore, alerter les tutelles et l'ensemble des administrateurs sur notre situation. Alors que nos sujets sont d'une grande actualité et que nous sommes toujours plus sollicités, nos missions ne peuvent être remplies que si notre établissement peut compter sur la stabilité de ses moyens pérennes, seule garante d'une stratégie scientifique cohérente à moyen et long terme.



Les administrateurs élus de l'IFSTTAR,  
Christine Buisson, Christophe Gransart, Laurent Lebouc, Paul Marsac  
Avec le soutien de l'intersyndicale (CFDT, CGT, FO, SUD Recherche EPST – Solidaires, UNSA).